

DESTINATAIRES:

Site internet <u>www.kunheim.fr</u> DNA L'ALSACE Affichage (4 exemplaires)

Nos Réf. : JKR/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 20 janvier 2022

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 20 janvier 2022, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2021

Le procès-verbal du 9 décembre 2021 **est approuvé** à l'unanimité des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Rétrospective 2021

Jill Köppe-Ritzenthaler présente la rétrospective de l'année 2021, en termes d'évolution de la population, d'activités et de réalisations communales :

Etat civil : 7 naissances - 9 mariages - 36 décès, dont 17 résidents de la Roselière non originaires de Kunheim.

Population légale validée au 1^{er} janvier 2022 : population municipale : 1 795 habitants + 30 habitants comptés à part soit une population totale de 1 825 (1 809 habitants au 01/01/2021) Population estimée au 31.12.21 : 1 925 habitants (1 903 + 46 arrivées pour 24 départs déclarés).

Nombre d'électeurs « municipaux » : 1 160 inscrits sur la liste générale - 35 électeurs européens inscrits sur la liste complémentaire municipale - 40 électeurs européens inscrits sur la liste complémentaire européenne.

Urbanisme: 18 demandes de permis de construire dont 4 rejets (10 maisons, 3 extensions de maison, 1 auvent) - 0 renseignement d'urbanisme, 29 certificats d'urbanisme (28 CUA - 1 CUB), 46 déclarations préalables, 3 permis de démolir et 0 permis d'aménager. Subventions aux particuliers « énergies renouvelables » : 7 subventions versées sur 8 dossiers déposés.

Activités du conseil municipal : 9 séances ordinaires, et 118 sujets abordés (moyenne : 13 points par séance) - 21 réunions de la municipalité - 42 réunions de commissions communales.

En 2021 La Ruche a fourni **8 299 repas** en temps scolaire et **1 263 repas** lors des vacances ALSH (février + juillet + août + octobre)

Total de 9 562 repas

Heures de garde : en temps scolaire : 15 264 heures en semaine et 8 953 heures le mercredi soit **24 217 heures**

Heures de garde : en vacances scolaire : 11 861 heures

Total de 36 078 heures

Les heures des mercredis sont plus élevées avec la bonne fréquentation des mercredis matin.

Les principales réalisations 2021 :

- Aménagement de la place du Tertre
- Démarrage de l'aménagement de l'espace Jules Verne
- Aménagement du dépôt communal
- Réalisation de plusieurs audits et diagnostics concernant la programmation des réfections de voirie et de l'éclairage public, la rénovation énergétique de l'école maternelle, diagnostic des risques psycho sociaux, diagnostic du réseau d'eau de la salle des sports
- Contrat ATAL : gestion du matériel assisté par ordinateur
- Achat de matériel informatique pour le CPI
- Achat de divers matériels techniques : bétonnière, débroussailleuse, tronçonneuse, lame de déneigement
- Travaux et réparations sur divers bâtiments : volets en alu et dégât des eaux salle Kegreiss, système de désenfumage salle des fêtes, sécurisation des écoles : porte coupe-feu, film occultant, travaux d'investissement et d'insonorisation du bâtiment AEK, rénovation du logement communal 56a rue Principale
- Plantation d'arbres rue du Rhin et rue Principale.

3. Personnel communal : mouvements 2021/2022 et perspectives

Jill Köppe-Ritzenthaler présente en séance l'état du personnel au 1^{er} janvier 2022 et fait le point concernant les mouvements 2021 ainsi que les départs programmés et les perspectives de recrutement en 2022.

4. <u>Personnel communal : débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire</u>

En application de l'ordonnance du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la Fonction Publique, les assemblées délibérantes des collectivités territoriales doivent organiser un débat portant sur les garanties accordées aux agents communaux et ce avant le 18 février 2022.

Ce débat a pour objet de présenter les enjeux et le cadre de la protection sociale complémentaire : couverture des conséquences financières en matière de santé (remboursements de soins) et de prévoyance (incapacité de travail, invalidité, inaptitude, décès), les objectifs, et les moyens mis en œuvre à l'échéance 2025-2026 pour la fonction publique territoriale.

Après présentation du dispositif en vigueur au sein de la collectivité depuis 2013, du taux de participation des agents ainsi que des éléments de la réforme connus au jour de la séance, le conseil municipal **engage** le débat sur les perspectives d'évolution de la politique communale en matière de protection sociale complémentaire des agents.

5. Agents saisonniers et animateurs d'accueil de loisirs : recrutements 2022

Le conseil municipal **fixe** le nombre et les conditions de recrutement du personnel saisonnier et des animateurs des accueils de loisirs sans hébergement pour l'année 2022.

La date butoir de réception des candidatures du personnel saisonnier est fixée au 31 mars 2022.

6. Intervenant communication: fixation du tarif de vacation

Le conseil municipal **décide** de recourir aux services d'un intervenant extérieur, tel qu'un étudiant, formé aux outils et techniques de communication, pour assister les membres de la commission « communication » et les services communaux à développer, alimenter et actualiser divers supports de communication communale ou en créer de nouveaux, et **fixe** le tarif horaire de vacation à **15 euros bruts.**

7. Subvention aux associations et autres participations

Le conseil municipal **fixe** le montant des subventions qui seront allouées en 2022 aux associations locales, ainsi que les crédits de Noël et autres participations.

8. Livrets « voyage vers l'inconnu » : destockage

Le conseil municipal **retire** de la vente les 32 derniers livrets de l'album souvenirs de l'exode intitulé « Voyage vers l'inconnu » qui reprend notamment trois témoignages recueillis par des habitants de la commune l'ayant vécu ainsi que des photos d'archives.

9. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

les demandes de permis de construire de :

- Thierry Neymeyer pour la construction d'une maison individuelle rue des Vosges en zone UB, surfaces de plancher de 195,14 m²,
- Maisons du Ried pour la construction d'une maison individuelle, rue des Tilleuls, en zone UB, surfaces de plancher de 143,8 m².

la déclaration préalable déposée par :

o Rolf Lupberger pour l'installation d'un carport, au 6a, rue du Nord.

Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

13.12.21I. Beyerréunion calendrier10.01.22S. Edelcommission périscolaire12.01.22I. Beyercommission manifestations

Structures intercommunales

13.12.21 J. Köppe-Ritzenthaler conseil communautaire de la CCPRB

05.01.22 J. Köppe-Ritzenthaler SCOT

11. <u>Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation</u>

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 03/12/2021 au 11/01/2022

			Montant	Montant
N°	Tiers	Objet	HT	TTC
1	TROMPETER ET FILS	ATELIER - MATERIEL	1 175,45	1 410,54
2	SCHAECHTELIN	ATELIER - REPARATION EPAREUSE	1 417,84	1 701,41
3	VIALIS	CANDELABRE RUE PRINCIPALE	1 517,25	1 820,70
4	DGRG	56A RUE PRINCIPALE - VENTILATION POSITIVE	2 200,00	2 640,00
5	ASTRALU FERMETURES	ATELIER SS-SOL 7 rte Colmar - PORTES ET FENETRES	2 389,48	2 867,38
6	CENTRE GESTION COLMAR	DIAGNOSTIC PREVENTION DES RISQUES psychosociaux	5 756,73	6 908,08

12. Divers

Calendrier:

- Prochaine séance du conseil municipal : jeudi 24 février 2022 à 20 heures 15
- Constellium déclaration d'intention: la maire présente en séance le projet de Constellium de réaliser une extension de la fonderie actuelle de l'usine pour augmenter la capacité de production à partir de chutes et de déchets recyclés.
- ❖ Forêt communale état d'assiette des coupes 2023 : le conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2023 qui concerne :
 - Canton des lles du Rhin parcelle n° 38 : futaie régulière en amélioration (éclaircies)
 - Canton de la Hardt parcelle n° 22 : conservation de l'état boisé par conversion du taillis sous futaie vieilli en futaie irrégulière.

Fait à Kunheim, le jeudi 27 janvier 2022, La maire,

4 Kge-Roh

Jill Köppe-Ritzenthaler.